

## **Déclaration du Représentant de la Tunisie**

À tous, j'adresse mes salutations les plus chaleureuses; c'est un grand plaisir pour moi de participer aux travaux de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Depuis l'indépendance de la Tunisie, le secteur de l'agriculture et de la pêche est un pilier central de notre économie et participe à la réalisation d'un certain nombre de nos objectifs de développement. Ces dernières années, ce secteur a contribué à stimuler la croissance économique, à garantir la sécurité alimentaire, à développer les exportations, à réduire la migration, à valoriser les ressources naturelles disponibles et à protéger l'environnement.

La Tunisie a réussi jusqu'ici sa transition démocratique, mais elle fait toujours face à des difficultés économiques et sociales. C'est pourquoi, pour assurer le développement de notre pays, nous comptons sur nos partenaires, et notamment sur le FIDA, qui collabore avec nous dans ce domaine depuis les premières années de notre indépendance et demeure l'une de nos principales sources d'appui au secteur agricole. À ce jour, la Tunisie a bénéficié de prêts et de dons du FIDA d'un montant total de 465 millions d'USD, qui ont permis de financer 15 projets dans le secteur agricole, dont trois sont en cours.

Les projets financés par le FIDA partagent les caractéristiques suivantes:

- ils sont axés sur les zones rurales en difficulté, en particulier les zones pauvres et fragiles;
- ils contribuent à désenclaver les populations rurales et à améliorer leurs conditions de vie grâce à l'aménagement d'infrastructures, à l'apport de moyens de production et à la réduction des effets de la sécheresse;
- ils sont définis et exécutés selon une approche participative; grâce à cette démarche, les bénéficiaires font appel à leur esprit d'entreprise et d'initiative, jouent un rôle de premier plan et œuvrent efficacement au succès de leurs initiatives;
- ils accordent une attention particulière aux femmes et aux jeunes ruraux et les associent activement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Malgré l'action et les réalisations du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le secteur agricole fait encore aujourd'hui face à des difficultés et à des obstacles liés à la rareté et à la fragilité des ressources naturelles, aux changements climatiques et aux facteurs de production. Ces problèmes entravent l'action menée par les unités de production, notamment les petites unités familiales, pour améliorer leur productivité, diversifier et stabiliser leur production, maîtriser leurs coûts de production pour une efficacité accrue, préserver et exploiter de manière optimale les ressources naturelles et créer des sources de revenus supplémentaires dans une optique de durabilité.

C'est pourquoi la politique de développement agricole du pays pour la période 2016-2020 vise principalement à renforcer et à garantir la durabilité des ressources naturelles, à limiter les effets des changements climatiques, à traiter les problèmes fonciers, à lutter contre la fragmentation des propriétés, à mieux encadrer l'exploitation des terres agricoles par des sociétés étrangères, à améliorer la compétitivité et la viabilité des systèmes agraires, à promouvoir les investissements et les financements en faveur des activités agricoles, à encourager l'agriculture paysanne et l'agriculture familiale, à renforcer le rôle de l'agriculture dans le développement rural et à rationaliser la gouvernance du secteur de l'agriculture et de la pêche.

Dans ce contexte, le Fonds a mené deux études en 2018. L'une porte sur le portefeuille de projets achevés au cours de la période précédente. L'autre concerne l'élaboration d'un futur programme pour la période de suivi (2019-2024). Ce futur programme ciblera les groupes de bénéficiaires actifs et vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes en milieu rural, en mettant à leur disposition des ressources financières et en leur permettant d'investir dans des activités économiques qui créent des emplois et améliorent les revenus grâce à des partenariats avec toutes les parties concernées.

Au cours de la première phase du programme (2019-2021), le Fonds allouera 23 millions d'USD au Projet d'insertion économique, sociale et solidaire dans le Gouvernorat de Kairouan, en vertu d'un accord de financement signé le 10 février 2020.

Durant la deuxième phase du programme (2022-2024), un nouveau projet, déterminé ultérieurement, sera financé.

Pour conclure, je me dois de souligner le rôle majeur joué par le FIDA en tant que partenaire stratégique de la Tunisie pour promouvoir l'agriculture et la pêche, secteur vital de notre pays. Nous espérons que le Fonds continuera dans les années à venir d'appuyer le développement de notre pays et de nous aider à relever les défis économiques et sociaux auxquels nous faisons face. Je renouvelle mes remerciements et ma gratitude au Fonds.